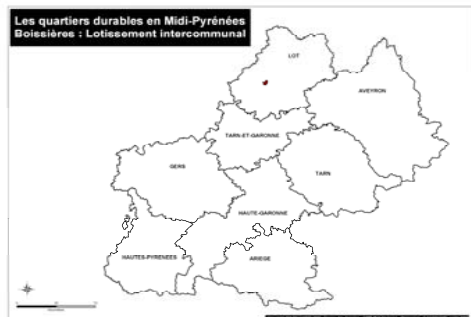


Lotissement intercommunal : de la Briqueterie de Boissières



La commune de Boissières (46) :

241 habitants

13 km²

Maire : Germinal Gascon

Acteur de la démarche :

Maître d'ouvrage : communauté de commune de Catus

Maître d'œuvre : le cabinet Berges

Architecte urbanisme : le cabinet Berges

Fiche technique

Superficie : 4 ha

Objet : 20 à 30 lots de logement (locatif et libre)

Pôle d'activité

Accueil de nouveaux artisans (d'art, d'éco construction, de bois...)

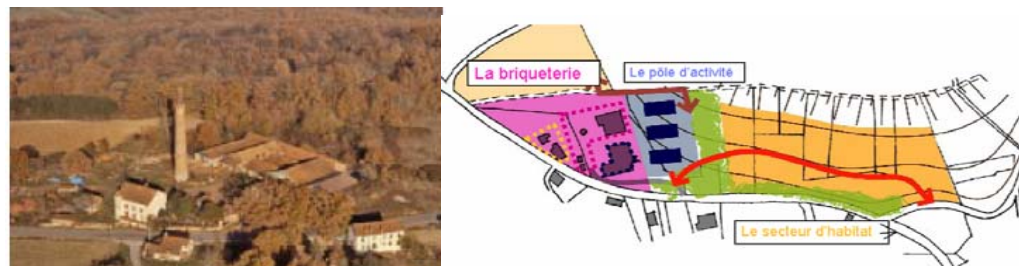
Conservation du patrimoine : la briqueterie avec 2 hangars et un ancien four

Mode de déplacement : à l'intérieur du lotissement privilégier

mobilité douce : marche à pied

Bus de ville

Stationnement : garage individuel et collectif et parking collectif



Dates clés (prévisionnelles)

Permis de lotir : septembre 2007

Présentation du projet : septembre 2007

Début du projet : janvier 2008

Points forts du projet

Biodiversité : choisir des essences locales

Utilisation de la végétation comme composante essentielle du projet

Mobilité : voirie de faible largeur

Garage collectif ou individuel

Eau : réflexion sur la circulation de l'eau de pluie, création de noue.

Récupération des eaux pluviales

Énergie : production photovoltaïque, mise en place de panneau sur les garages.

Utilisation de cette énergie pour les éclairages publics.

Maison bioclimatique à énergie solaire passive .

Panneau solaire.

Déchets : compostage collectif grâce à l'aménagement de jardins familiaux.

Point d'apport volontaire pour les déchets ménagers.

Mixité fonctionnelle et sociale : logements sociaux et pôle d'activité.

Méthodologie suivie : approche environnementale de l'urbanisme (AEU).

La construction des garages s'inscrit dans la démarche HQE

Rédaction ARPE MP, janvier 2008

